

CONTOURNEMENT OUEST DE NÎMES

NOUVELLE LIAISON ROUTIÈRE
ENTRE LA ROUTE D'ALÈS ET L'A9

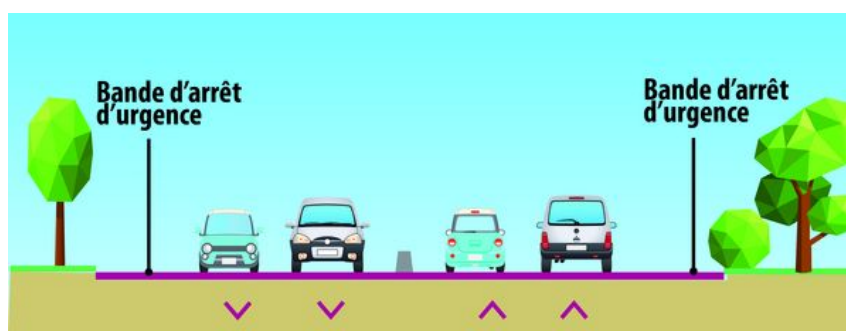
PROJET SOUMIS À LA CONCERTATION

La 2ème section de la Déviation Est de Montpellier (DEM)

Pilotée par le Département de l'Hérault, la première section de la Déviation Est de Montpellier (DEM) a été mise en service en 2008. La deuxième section de la DEM entre le bd Philippe Lamour et l'A709 reste à réaliser. Suite aux études des différents fuseaux possibles, 2 variantes de tracé sont soumises à la concertation du public.

Une route à 2x2 voies

Le projet consiste à réaliser le maillon manquant de la Déviation Est de Montpellier pour relier la section existante à l'autoroute A709 par une route à 2x2 voies. Cette nouvelle route sera composée de deux chaussées séparées physiquement, avec une bande d'arrêt d'urgence de chaque côté.



3 échangeurs dénivelés

Avec le déplacement de l'A9 en 2017, l'ancienne infrastructure devenue A709 exerce les fonctions de Contournement Sud de la Métropole montpelliéraine. Elle peut maintenant recevoir de nouveaux échangeurs. Le projet de Déviation Est de Montpellier comprend donc un échangeur complet avec l'A709. Son positionnement doit répondre aux exigences techniques sur autoroute qui imposent, pour des impératifs de sécurité, une distance minimum entre les échangeurs. Pour permettre à la nouvelle route d'absorber le trafic automobile et de garantir une sécurité optimale, les carrefours existants avec la RD613 et avec le bd Philippe Lamour seront dénivelés. La DEM passera au-dessus de ces 2 points d'échanges et sera connectée au réseau routier local par des bretelles d'accès et de sortie. La DEM est également compatible avec un raccordement à la RD24.

Des aménagements spécifiques pour les modes actifs

Les rétablissements des chemins traversés par la nouvelle route permettront de réaliser un cheminement doux, cycles/piétons partagé avec la desserte riveraine. La création d'une liaison entre le carrefour giratoire actuel Philippe Lamour et le domaine de Grammont, offrira un nouvel itinéraire au sein de cet espace remarquable, à l'abri de la circulation routière. Ce cheminement sera relié aux pistes cyclables existantes.

Des exigences environnementales fortes

La Déviation Est de Montpellier étant une nouvelle infrastructure, une attention particulière est apportée à la réduction des impacts environnementaux. En effet, le projet se situe dans un secteur de vignobles de qualité (AOC Languedoc - La Méjanelle) et dans un espace naturel encore protégé de l'urbanisation. L'aménagement aura un caractère exemplaire en matière d'intégration paysagère et dans le respect de l'environnement naturel et humain. L'objectif premier des études techniques est de limiter en amont les impacts du projet par des mesures d'évitement ou de réduction, et si nécessaire de prévoir des mesures de compensation.

Ainsi, le projet cherche à la fois :

- ➊ à s'éloigner au maximum des habitations,
- ➋ à réduire l'impact sur les vignobles traversés.

Bénéfices attendus

- ➊ Faciliter les déplacements en terminant le bouclage du contournement de l'Est montpelliérain.
- ➋ Accompagner le développement urbain de l'Est de Montpellier.
- ➌ Fluidifier la circulation et réduire les temps de parcours.
- ➍ Développer un système de déplacements, en connexion avec les transports en commun.
- ➎ Améliorer et sécuriser les cheminements des vélos.
- ➏ Insérer la nouvelle voie dans le site par une démarche de qualité environnementale et paysagère.

32 500 véhicules/jour en moyenne

VOIR AUSSI

[2 variantes de tracé soumises à la concertation](#)

[Maquettes virtuelles des 2 tracés](#)

TÉLÉCHARGER

[Plaquette de synthèse 4 pages](#)

[Dossier complet de concertation](#)

[Synthèse de l'étude de trafic](#)

Conseil départemental de l'Hérault

Hôtel du département, Mas d'Alco
1977 avenue des moulins
340087 Montpellier cedex4
Tél. : 04 67 67 67 67

